



Borce, le 7 février 2023

Nos Réf. : PV/OF 05/2023

Monsieur le Maire  
Aux Conseillers Municipaux

OBJET : CONVOCATION.

Chers Collègues,

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire le mardi 14 février 2023 à 14 h 30 à la mairie de Borce. Il traitera de l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal.
- Approbation des comptes de gestion présentés par le Centre des Finances
- Présentation pour approbation par vote des comptes administratifs 2022 annexes et compte principal.
- Affectation de tous les résultats aux budgets prévisionnels 2023.
- Autorisation de passage.
- Choix d'un délégué au syndicat de l'AFP d'Aubise.
- Désignation d'un conseiller municipal en charge de la révision des listes électorales (renouvellement).
- Autorisation de dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent.
- Points particuliers et questions diverses.

Je vous assure de mes sentiments cordiaux.

Le Maire,

Philippe VIGNEAU.